

Conditions générales de vente

Désignation :

Le centre de formation « Hestia Formation » désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 7 rue Camille Claudel – 78450 VILLEPREUX. Hestia Formation met en place et dispense des formations en présentiel ou en distanciel.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Hestia Formation.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétences agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Hestia Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de Hestia Formation implique l'acceptation sans réserve du client des présentes conditions générales de vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat

Devis et attestation

Pour chaque formation (hors inscription CPF), Hestia Formation s'engage à fournir un devis et/ou une convention au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, date, signé et tamponné avec la mention « Bon pour accord » pour le devis.

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre Hestia Formation, l'OPCO ou le client.

A la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.



Conditions générales de vente

Prix et modalités de paiement :

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC et ils sont assujetti de la TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO ou France Travail, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où Hestia Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPC au premier jour de la formation, l'intégralité du coût de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation :

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de la faire au moins dix jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à : hestia.formation@hestia78.fr.

En cas d'annulation par le client à l'exécution de la session de formation dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation, aucune indemnité ne sera retenue.

Si l'annulation intervient entre 7 jours et le jour de démarrage de la formation, l'indemnité retenue est de 100%. Cette somme ne peut faire l'objet d'un financement par fonds publics ou paritaires. En cas de modification du contenu de la formation pendant l'exécution de celle-ci, un nouveau budget d'honoraires sera établi en fonction de l'importance des changements survenus.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de dix jours avant la date de la formation.

En cas d'absence le jour de la formation sans annulation préalable, le coût total de cette dernière sera facturée.

En cas d'inexécution de ces obligations, suite à un évènement fortuit ou à un cas de force majeur, Hestia Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.



Conditions générales de vente

Programme de formation :

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...) sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de Hestia Formation. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formation.

Informatique et libertés :

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Hestia Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Hestia Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Lois applicables et attribution de compétence :

Les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Hestia Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Versailles.

